

Les modifications au stationnement à Outremont ont provoqué une levée de boucliers. La dernière version, adaptation à la va-comme-je-te-pousse du vieux règlement, ajoute l'insulte à l'injure : il est aberrant qu'une administration, dont deux des membres n'habitent même pas l'arrondissement, impose cavalièrement et sans mandat, une solution inacceptable. Je tiens donc à inscrire ma dissidence tant par solidarité avec les non-résidents qui travaillent à Outremont, qu'au chapitre de la vignette unique que celui du permis journalier pour visiteur.

1.— **Les travailleurs** : Les non-résidents ne constituent pas un bloc distinct et solidaire comme la population de l'arrondissement et ils ont à peine voix au chapitre. Je m'insurge contre toute forme de discrimination et distinguer un groupe de personnes d'autres groupes, c'est de la discrimination. Et c'est ce qu'on fait pour le stationnement : on met à part le personnel qui ne vit pas sur le territoire mais qui y travaille en lui imposant des contraintes et des frais supplémentaires. Ces mesures — et la discrimination dont je parle — toucheront surtout les femmes (aides ménagères, personnel féminin des établissements publics et privés, secrétaires, vendeuses, institutrices, ainsi de suite). On dira que la solution pour elles est le transport collectif. Certaines tripleront le temps de leurs déplacements entre leur domicile et le travail à l'aller et au retour. C'est du temps perdu pour elles et leurs proches — conjoints, enfants, etc.

Quant à moi, je fréquente commerces et restaurants sur Bernard, Van Horne et Laurier et je serais démunie de perdre ma coiffeuse qui n'habite pas Outremont. Ironie de la chose,

les restaurants risquent de ne plus ouvrir le midi faute de personnel et d'autres commerces de fermer ou déménager. En plus de trouver à nous garer, nous devons surveiller les dos d'âne et éviter les « saillies de trottoir » lorsque nous irons faire des courses parce que supermarchés et commerces de proximité ne sont pas légion.

2.— **Vignette unique** : Idée tout à fait saugrenue. Lors de l'émission des premières vignettes, certains croyaient pouvoir se stationner partout pour la journée. Eh ! bien, ça y est ! C'est fait !

J'ai aussi quelques questions pratiques. Si j'interprète bien le plan de stationnement, pourquoi deux heures de stationnement gratuit ? Comment saura-t-on qu'une voiture n'excède pas les deux heures — autrement dit, à quelle heure est-elle arrivée à cet endroit ? Certains endroits seront-ils plus surveillés que d'autres ?

J'ai finalement compris le machiavélisme de cet article. Les gens qui ont un garage n'achèteront pas de vignette et s'ils excèdent les deux heures allouées, c'est la contredanse garantie. Outre les 400 vignettes pour non-résidents, cela fera-t-il plus de vignettes mensuelles à 100 \$ par mois pour non-résidents qui fréquentent les terrasses ? Je signale que j'habite rue Willowdale depuis des lustres et que nous sommes montés au créneau afin d'obtenir des vignettes : au départ le matin la rue se remplissait, le soir à l'arrivée c'était pire et, l'hiver, un quidam prenait l'espace dégagé. Le but des vignettes était de permettre aux citoyens de se garer près de leur domicile et il a été atteint de haute lutte. Cette semaine, les intrus se stationnent à cœur joie rue Willowdale, côté dégagé bien sûr. Cela depuis que le mandat de la patrouille a été abrogé. Cette

planification semble avoir été cogitée en fonction du bien-être des auteurs sans tenir compte des besoins des commettants. Et dire que la différence n'est que de 40 \$ de plus pour la vignette d'une grosse cylindrée.

3.— **Les visiteurs** : Quel libellé étonnant ! Espérons qu'il ne sera pas pris au pied de la lettre mais que l'esprit de la lettre prévaudra. À Outremont, il y a beaucoup de duplex et d'immeubles de trois étages et plus dont plusieurs sont locatifs et bon nombre habités par des retraités et des personnes âgées. Exemple : une dame a trois enfants qui lui rendent visite toutes les semaines ; 50 *permis* par 3 ça fait 16,6 visites par enfant si les trois viennent le même jour. Ses permis seront-ils épuisés après quatre mois et devra-t-elle payer 30 \$ par semaine pour les voir. Autre exemple : une mère vient voir son enfant qui étudie à l'UdeM et vit en appartement ; elle arrive vendredi et repart lundi : lui comptabilisera-t-on trois permis ?

4.— **Véhicules lettrés**

À qui cet alinéa est-il destiné ? Aux commerçants qui ont pignon sur rue à Outremont ? Ou aux résidents dont le commerce est dans un autre arrondissement ? Cette vignette est-elle gratuite ? Une fois par année, depuis des lustres, d'autres locataires et moi employons le même laveur de carreaux. Il a un camion lettré tout comme le réparateur de frigo et autres compagnies de service , devons-nous obtenir des vignettes

* * * * *

Selon le Journal de Montréal, quelque 237 000 \$ ont été affectés aux vignettes. Pour plagier un animateur connu, la question qui tue : comment la population pourra-t-elle

s'assurer que les fonds gagnés par les mesures sur le stationnement serviront bel et bien à Outremont et aux fins prévues ? Ne viendront-ils pas tout simplement grossir le budget global de la ville ou, pire encore, versés à la ville centrale ? Tiendra-t-on une comptabilité distincte pour les entrées et les frais engagés ? Comme c'est parti là, la montagne est en train d'accoucher d'une souris. Je répète que mon intervention vise à me solidariser des très nombreuses personnes qui s'opposent à ces mesures, comme on dit dans les assemblées, « je seconde ».

* * * * *

Je n'ai abordé que le stationnement et n'ai pas commenté les énoncés et incidences du remue-ménage énumérés dans l'alinéa **1) *Pour la transition écologique, la sécurité et le verdissement*** du Dépliant sur le plan de stationnement ; l'alinéa **2) *Nouveaux règlements pour prioriser les résident(e)s*** m'inquiète. Le maire prétend vouloir améliorer la circulation et créer des parcs urbains alors que le but ultime est de réduire le trafic et d'importuner les automobilistes. Je croirai les vœux pieux des ténors et élus de Projet Montréal quand ils prêcheront par l'exemple : pas de voiture et transport en commun, même pour aller à leur résidence secondaire. Rien de tel que l'exemple, n'est-ce pas !

* * * * *

Pour rappel voici la VILLE, décrite par le Petit Robert

- 1□ Milieu géographique et social formé par une réunion organique et relativement considérable de constructions et dont les habitants travaillent, pour la plupart, à l'intérieur de l'agglomération, au commerce, à l'industrie, à l'administration.
- 2□ La vie, les habitudes sociales dans une grande ville (opposé à *la campagne, la terre*).
- 3□ Par méton. Les habitants de la ville.